NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

L'AVIATION MILITAIRE

Deux officiers aviateurs repartent de Lille pour La Brayelle

Les lieutenants aviateurs Germain et Martin, qui avaient gagné Ronchin, le 29 octobre dernier par voie aérienne, ont repris leur vol hier matin à 9 heures 45,pour regagner le centre de La Brayelle.

Il y avait fort peu de curieux à ce départ, qui se produisit sans incidents.

Les deux avions avaient été remisés dans le hangar de M. Césure.

Un Wattrelosien blesse mortellement une Roubaisienne à Charleroi

Depuis six semaines, un jeune ouvrier imprimeur, Henri Lecrenier, 19 ans, originaire de Wattrelos, demeurait rue Vesale, à Charleroi (Belgique), en compagnie d'Hélène Laheye, 25 ans, mariée, mais vivant séparée de son mari, domicilié à Roubaix.

Lecrenier étant fort jaloux, la concorde ne régnait pas entre les deux amants.Lundi vers midi, une terrible scène éclata. Hélène lança le pain à le tête de Lecrenier qui lui planta dans le ventre un énorme couteau de cuisine.

Le meurtrier,dont le désespoir est grand, a été arrêté, et sa victime dirigée sur l'hôpital dans un état absolument désespéré.

Accident mortel dans une usine

A HAZEBROUCK

Un pénible accident s'est produit dans le courant de l'après-midi d'hier à la Scierie mécanique exploitée rue des Moulins par M. Henri Everaere. L'ouvrier Georges Clep, âgé de 28 ans environ, préposé à la marche d'une scie verticale avait fait arrêter la machine et était descendu dans la cave pour graisser les coussinets qui commençaient à s'échauffer. Malheureusement, les contrepoids n'étaient pas complètement arrêtés. Le malheureux ouvrier eut la tête atteinte par l'un d'eux et celle-ci fut complètement écrasée.

L'ouvrier qui aidait Clep dans sa besogne s'empressa d'appeler ses camarades et tous constatèrent que le malheureux ne donnait plus signe de vie. Clep avait été tué sur le coup. M. Everaere prévenu, s'empressa de quérir un docteur. Il prévint également M. Cabridin, commissaire de police, qui se rendit sur les lieux de l'accident. Entre temps, arrivait M. le docteur Sénellart qui ne put que constater le décès. Georges Clep portait à la tête une affreuse plaie.

La boîte crânienne était en partie défoncée et mise à nu. Avec précaution le corps de l'ouvrier fut porté à l'Usine ce pendant que M. Everaere prévenait la femme de Clep. Cet accident a vivement impressionné le personnel de l'usine. Le défunt jouissait de l'estime de tous.

L'Ecole d'Agriculture d'Hiver

UNE SESSION A TEMPLEUVE ET A CAMBRAI

Par arrêté en date du 28 octobre, M. le Préfet du Nord a décidé qu'une session d'Ecole d'Agriculture d'hiver s'ouvrirait à Templeuve dimanche prochain 10 novembre à 15 heures. Les cours auront lieu à l'Ecole publique de garçons de cette commune, les dimanches et jeudis de chaque semaine jusqu'en février.

Ils s'adressent aux fils de cultivateurs âgés d'au moins 18 ans et portent sur des notions de chimie agricole, d'agriculture générale et spéciale à la région, de zootechnie, d'économie rurale et de comptabilité agricole. Ils seront professés par M. Warin, ingénieur-agricole, professeur d'agriculture de l'arrondissement de Lille, et M. Vallez, ingénieur-agricole, professeur d'agriculture de l'arrondissement de Valenciennes.

Le programme des matières enseignées jusqu'ici sera presque certainement augmenté de cours pratiques de machines et moteurs agricoles qui auraient lieu le jeudi matin à partir de décembre.

Tous ces cours et exercices pratiques sont absolument gratuits. Les jeunes gens désireux de suivre ces cours peuvent se faire inscrire en envoyant leurs nom, prénom, lieu et date de naissance, domicile, soit à M. Warin, professeur d'agriculture, 163, rue d'Arras à Lille, soit à M. Ducloux, directeur des Services agricoles du Nord, 28, rue Caumartin à Lille.

***

A Messieurs les Instituteurs du département du Nord

Dans ses deux dernières sessions le Conseil général du Nord a approuvé un projet qui lui était soumis par M. le Préfet tendant à organiser un service de conférences agricoles avec la collaboration des instituteurs. Il ne s'agit pas de demander à ceux-ci des conférences d'ordre technique, mais seulement d'ordre général. Le but que l'on se propose d'atteindre est de faire connaître aux cultivateurs les lois votées par le Parlement en faveur de l'agriculture, notamment celles qui favorisent le développement des Associations et Mutuelles agricoles : assurances diverses, crédit mutuel à long et à court terme, crédit immobilier, constitution du bien de famille, retraites ouvrières et paysannes, etc.

Messieurs les Instituteurs qui consentiront à se charger de cette mission dans les communes voisines de leur résidence recevront une indemnité de 10 francs par conférence.

Ils sont invités à s'y préparer en suivant les cours des Ecoles ambulantes d'agriculture pour jeunes gens lorsqu'elles siègent dans leur arrondissement ou dans un arrondissement voisin.

Les instituteurs des arrondissements de Lille, Douai (cantons d'Orchies, de Marchiennes et de Douai notamment), seux de l'arrondissement de Valenciennes (cantons de Saint-Amand) pourront profiter de la session qui s'ouvrira à Templeuve dimanche prochain 10 novembre à 15 heures à l'Ecole des garçons de cette commune.

Le Conseil général du Nord dans l'intention d'éviter des dépenses à MM. les Instituteurs a ouvert un crédit qui sera partagé entre ceux qui auront obtenu leur diplôme à la fin de la session sans que cependant l'indemnité due à chacun puisse dépasser 50 francs.

Il est presque certain qu'une 2e session d'Ecole ambulante d'agriculture d'hiver sera tenue à Cambrai et s'ouvrira le 17 novembre.

Une grève aux Mines de Nœux

Un mouvement gréviste qui s'est déclaré lundi à propos des longues coupes, à la fosse n° 2 des mines de Nœux, s'est étendu à presque toute la concession, mardi matin. Aux fosses 1, 3, 4 et 5, des absences ont été constatées dans des proportions variant de 20 à 40 pour cent.

Les Bandages herniaires

avec ou sans ressorts nouveaux systèmes perfectionnés réduisant les hernies les plus rebelles sans causer ni gêne, ni fatigue,sont en vente chez Mlles Assolignon, bandagistes, 5 bis, rue du Palais-Rihour, Lille. Toutes les tailles depuis 3 fr. Téléph. 26.35.

430

Le château de Labouvrière incendié

Le feu s'est déclaré mardi après-midi au château de Mme de Blairville, à Labeuvrière et a pris rapidement de grandes proportions.

L'ALMANACH

du

Progrès du Nord

est en vente dans nos Bureaux

LILLE

Aux Anciens Gradés

Comme suite à la publication dans notre numéro du samedi 2 novembre, de l'article ayant pour titre : *Les Anciens Gradés au cimetière de l'Est*, on nous prie d'insérer la lettre suivante :

Lille, le 5 novembre 1912.

A M. Pajot, président de la Société « Les Anciens Gradés » à Lille.

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu nous charger de nous rendre auprès de M. Duhamel, membre fondateur de la Société « Les Anciens Gradés », pour lui demander si les termes du discours qu'il a prononcé le 1er novembre dernier sur la tombe du regretté président, M. Bernard Wallaert, contenaient une allusion vous visant personnellement, et pouvant porter atteinte à votre amour-propre ou à votre honneur.

M. Duhamel nous a affirmé que dans les paroles qu'il a prononcées sur la tombe de M. Bernard-Wallaert, aucune intention injurieuse ne vous visait.

M. Duhamel vous autorise à publier cette lettre dans les journaux qui ont reproduit son discours, et déclare qu'ensuite l'incident sera considéré comme clos.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

C. DUVAL, *Vice-Président.* — L. MERCIER, *Membre de la Société « Les Anciens Gradés ».*

D'autre part, nous recevons la lettre suivante :

Lille, le 5 novembre 1912.

Monsieur le Rédacteur en chef du *Progrès du Nord.*

Veuillez m'autoriser à mettre au point l'incident des « Anciens Gradés ».

J'ai reçu ce matin la visite de MM. Duval et Mercier.

J'ai déclaré à ces Messieurs (qui n'ont pas cru devoir m'aborder avec deux de mes amis) que si M. Pajot interpelle comme injurieuses pour lui les paroles prononcées sur la tombe de notre regretté président Bernard-Wallaert je lui réponds : *Non.*

Si par contre il a vu dans cette manifestation une critique de ses actes comme président d'une société dite « Amicale », je réponds carrément : *Oui !*

Maurice DUHAMEL,
Fondateur des « Anciens Gradés ».

MESDAMES, p'Hagerie, Jupons, Corsages Tailleurs, Robes et Manteaux sur mesure, voyez AUX ÉLÉGANTES, 70, r. Gambetta Rayon et Atelier pour DEUIL

On réclame

LA LOCATION AU THEATRE

Nous recevons la lettre que voici :

« Monsieur le rédacteur en chef « du « Progrès du Nord »,

« Monsieur,

« A l'annonce d'une prochaine représentation des « Huguenots », permettez-moi de solliciter l'hospitalité des colonnes de votre estimable journal pour protester à nouveau contre le régime du bon plaisir mis en pratique au bureau de location du théâtre de la place Sébastopol.

« Ce qui s'est passé pour la représentation de la « Juive » est scandaleux, le jour même de l'ouverture de la location pour cette représentation, le bureau refusait des stalles de parterre et des parterres (soit environ 600 places), lorsque cependant le préposé avait affaire à une personne qui ne se laissait pas refuser des billets sans protestation (le fait était malheureusement bien rare), il lui délivrait, comme une faveur, une place soigneusement réservée pour cet usage et qui réglquait le réclamant dans les profondeurs du parterre.

« Le public lilloïs, bon enfant, ne proteste plus et lors des grandes représentations, surtout, se dirige résigné vers les différentes succursales du bureau de location, succursales tenant leurs assises aux environs de la salle de spectacle, où moyennant un nouveau supplément de 0,10, auquel doit être ajouté le prix des consommations, il lui est possible de retenir une place quelconque, mais sa la faveur au point de vue qualité est manifeste.

« S'il n'est plus possible à l'amateur de théâtre d'aborder ce bureau, dit de location, et s'il n'est aucun moyen efficace d'enrayer cette spéculation, il ne reste qu'une chose à faire, c'est de supprimer la location des parterres, principalement, et de délivrer ces places à deux bureaux spéciaux une heure avant le lever du rideau.

« Cette protestation étant d'intérêt général, j'espère, Monsieur, que vous voudrez bien lui réserver bon accueil et vous adresse avec mes remerciements mes distinguées salutations.

« UN AMATEUR »

Le véritable savon à l'EAU DE COLOGNE de Marie

312

Victor VAISSIER

UN INCENDIE DANS UNE CONFISERIE

Vers dix heures du soir, M. Beaque, confiseur, rue d'Arras, 169, rentrait chez lui quand il sentit une odeur de sucre brûlé. Il constata que son magasin donnant sur la cour Gisclon était complètement en flammes. L'alarme fut aussitôt donnée aux pompiers de la rue de Fontenoy et de la caserne Malus attaquèrent l'incendie par la cour Gisclon et par la rue d'Arras. En moins demi-heure, tout danger était écarté. Le Sevé, commissaire de permanence, se rendit sur les lieux : les dégâts sont évalués à 15.000 francs environ, tant par l'eau que par le feu.

Peaux de chats sauvages

Grand assortiment et prix réduits à la Grande Pharmacie Nouvelle de la rue de Béthune, à Lille. — Téléphone 108.

LA RAGE

Trois personnes mordues par un chien enragé

Le 29 octobre, le chien de Mme Millier, ménagère, rue du Bazinghen, cour Crépy, 15, mordait cruellement à la main droite le petit voisin, André Hasseguin, âgé de 2 ans qui avait cependant l'habitude de jouer avec l'animal.

Mme Rémy, une autre voisine, accourut aux cris de l'enfant et en le dégageant, elle fut également mordue à la main droite. On ne s'inquiéta pas outre mesure de ce changement subit chez le chien, mais quelques jours après il devint triste et pâlotit ; Mme Millier, en le caressant, fut elle-même mordue.

Un vétérinaire examina l'animal et après l'avoir reconnu atteint de la rage, le fit abattre aussitôt.

Deux autres chiens et deux chats du quartier, qui avaient été mordus, furent aussi abattus et la police recherche un chien mouton noir qui fut mordu le 25 octobre par l'animal dangereux, rue du Bazinghien.

Les personnes qui ont été blessées par les dents de chien ont commencé le traitement antirabique à l'Institut Pasteur.

Liqueur CORDIAL-MÉDOC

DERNIÈRE HEURE

NOS DÉPÊCHES

LA GUERRE D'ORIENT

Nouvelle demande de médiation

DE LA TURQUIE

Paris, 5 novembre.

Rifaat pacha, ambassadeur de Turquie à Paris, a remis ce soir à M. Poincaré, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, une demande officielle de médiation.

Cette demande est ainsi conçue :

« Le gouvernement ottoman demande aux grandes puissances, une médiation collective, en vue de la cessation immédiate des hostilités et de la fixation des conditions de la paix. »

M. Poincaré a fait remarquer à l'ambassadeur de Turquie que cette demande de médiation, excluait bien toute idée de pression sur l'un des belligérants, ajoutant encore que les puissances ne pourraient entrer dans la procédure d'une médiation, que et tous les belligérants l'acceptaient.

M. Poincaré a fait immédiatement savoir à toutes les puissances sans exception que la France était disposée à se concerter avec elles, sur le nouvelle demande turque.

« Conversations satisfaisantes »

Paris, 5 novembre.

Dans la réunion tenue ce matin par le conseil des ministres, M. Poincaré, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, a donné connaissance à ses collègues des réponses de l'Autriche, de l'Allemagne et de l'Italie, aux dernières communications faites par la France, l'Angleterre et la Russie.

Cette réponse maintient le contact, entre toutes les puissances et laisse les conversations ouvertes dans des conditions satisfaisantes.

Londres, 5 novembre.

Sir Edouard Grey, questionné cet après-midi, devant la Chambre des Communes, a déclaré :

« Les puissances continuent leurs pourparlers et la situation serait très délicate, si les adversaires ne demandent pas ensemble la médiation. »

Il croit que les puissances seront amenées à modifier leurs vues suivant les événements.

Ce qu'on en dit en Allemagne

Cologne, 5 novembre.

Dans un télégramme de Berlin, la «Gazette de Cologne», déclare que les négociations entre les puissances au sujet de la demande d'armistice, formulée par la Turquie, continuent.

L'organe officieux explique que les puissances ne s'opposeront pas naturellement en aucune façon à la continuation des opérations militaires ; cependant ajoute le journal, les Etats Balkaniques peuvent très bien être informés de la demande de la Turquie, par l'entremise des puissances.

Sans nouvelles à Vienne...

Francfort, 5 novembre.

D'après une dépêche de Vienne, la *Gazette de Francfort* déclare que, ni au département des affaires étrangères, ni à l'ambassade de France à Vienne, on n'est au courant d'une nouvelle proposition de médiation.

Depuis lors, en trois occasions successives, M. Dumaine est revenu sur le sens de la proposition française et a nettement spécifié, comme il l'avait fait dès la première entrevue, qu'il s'agissait uniquement de désintéressement territorial.

Donc aucune équivoque n'est possible. Et c'est bien l'engagement de désintéressement territorial que l'Autriche refusa de souscrire.

La réponse de l'Allemagne

Berlin, 5 novembre.

M. de Kiderlen-Waechter a fait connaître la réponse de l'Allemagne à M. Cambon. Cette réponse est exactement pareille à la réponse autrichienne. M. J. Cambon, en en prenant connaissance, a dit à M. de Kiderlen-Waechter :

— Mais vous ne répondes pas à ce que l'on vous demande ?

M. de Kiderlen-Waechter a répliqué :

— Mon Dieu, vous savez, les événements ont marché.

La réponse de l'Italie

Rome, 5 novembre.

Le gouvernement italien envoie une réponse favorable au principe de la médiation proposée par la France, d'accord avec les deux autres puissances de la Triple-Entente, mais l'Italie y adhère dans la même forme que ses deux alliées. Elle admet toutefois que dans ces négociations en faveur de la paix, les deux groupements de puissances doivent poursuivre le but proposé dans une forme identique.

Les Bulgares en marche sur Constantinople

Constantinople, 5 novembre.

Le bruit court avec persistance que les Bulgares essaieraient de tourner la ligne de Tchataldja.

L'armée turque bat en retraite sur trois échelons.

L'opinion italienne

Rome, 5 novembre.

Commentant les événements balkaniques les journaux de Rome font remarquer que l'armée turque est complètement écrasée.

Le « Corriere d'Italia » dit que les états balkaniques devraient éviter d'occuper Constantinople, car elles le laisseraient, ils rencontreraient de très grandes complications, qui pourraient leur faire perdre le fruit de leurs victoires.

Le « Journal des Travaux publics » dit que les engagements de l'Italie avec l'Autriche sont tels que si l'Autriche obtenait des avantages territoriaux, l'Italie aurait le droit d'en demander également.

Rome, 5 novembre.

La police a empêché le départ des volontaires italiens qui se disposaient à s'embarquer pour le Grèce.

Les jeunes gens ont été renvoyés dans leur famille.

Que se passe-t-il à Tchataldja ?

Constantinople, 5 novembre.

Le ministre de la Guerre déclare aujourd'hui que les hostilités continuent dans la région de Tchataldja, mais on ne donne à cet égard aucun détail.

Les attachés militaires étrangers et les correspondants des journaux reviennent à Constantinople et l'on attache à leur retour une grande importance.

Un croiseur anglais à Constantinople

Londres, 5 novembre.

On mande de Constantinople que le croiseur « Weymouth » est arrivé cet après-midi à Constantinople.

La proposition Poincaré et les puissances

LA REPONSE DE L'AUTRICHE-HONGRIE

La réponse du gouvernement austro-hongrois peut se résumer d'un mot : elle passe à côté de la question posée sans y répondre.

Le comte Berchtold déclare qu'en ce qui concerne la médiation, cette médiation ne pourrait être utilement exercée que si au moins l'un des deux belligérants la sollicitait.

Il estime en outre que les conditions dans lesquelles les puissances pourront l'exercer ne sauraient être déterminées qu'après qu'elles auront été sollicitées.

Du désintéressement, soit territorial, soit politique, il n'est pas question dans la réponse autrichienne.

Il faut dire pour préciser le caractère de cette réponse, que quand M. Dumaine a remis au comte Berchtold la proposition française qui n'était, ainsi que M. Dumaine le lui a explicitement indiqué, que la proposition russe acceptée dans son fond et dans sa forme par le gouvernement français et le gouvernement anglais, l'ambassadeur de France, suivant ses instructions, a spontanément précisé qu'il s'agissait exclusivement de désintéressement territorial.

Le comte Berchtold s'est contenté de lui répondre sans aucune précision qu'il désirait examiner la note à tête reposée et réfléchir.

L'Italie, l'Allemagne et l'Autriche

Rome, 5 novembre.

L'attitude de la presse italienne prouve clairement que l'Italie est favorable à l'idée que les Etats alliés conservent le prix de leurs victoires.

La *Tribuna*, dans un article d'inspiration officieuse, dit que les conversations du marquis de San-Giuliano et de M. de Kiderlen auront comme sujet principal la question balkanique et que l'Italie, tant par tradition sentimentale que par intérêt, considère comme intangibles les droits acquis en combattant par les peuples balkaniques. Ce principe, désormais admis par toute l'Europe, conclut la *Tribuna*, l'Italie s'emploiera avec un esprit calme et conciliant à la solution des questions secondaires. Le marquis de San-Giuliano exprimera à Berlin le point de vue de l'Italie avec clarté et loyauté.

Le *Giornale d'Italia* apprend que l'Italie partage complètement les idées de la Triple-Entente sur le désintéressement territorial des grandes puissances dans les Balkans. L'idéal et l'intérêt de l'Italie sont pour l'application de la formule des « Balkans aux peuples balkaniques ». L'Allemagne aussi, suivant notre confrère, partage cette manière de voir, ne voulant pas être entraînée dans la guerre générale par l'intervention armée de l'Autriche. Les entretiens de Berlin fixeront la ligne de conduite italo-allemande.

« Un coup de main de l'Autriche en Orient, ajoute le *Giornale d'Orient*, mettrait à une dure épreuve non seulement l'alliance, mais encore la paix entre l'Autriche et l'Italie et liquiderait la Triple-Alliance,qui est le camp retranché de la diplomatie allemande en Europe. L'Allemagne, en outre, ne tient pas à risquer une guerre où elle aurait à lutter contre la Russie, la France et l'Angleterre, tandis que l'Autriche serait aux prises avec les Etats balkaniques et la Russie.D'ailleurs les intérêts allemands sont contraires à une rupture avec la Russie et à un excessif agrandissement de l'Autriche. »

Le *Giornale d'Italia* ne croit pas que l'Autriche fera un coup de tête, car elle éprouverait de graves difficultés avec les Slaves de l'empire,et d'autre part ses ressources financières lui conseillent la prudence.

« Quant à l'Italie, ajoute le *Giornale*, il est évident que si l'Autriche venait à manquer aux conventions inhérentes à la question balkanique, elle reprendrait sa complète liberté d'action,ce qui constituerait pour l'Autriche une nouvelle et grave préoccupation militaire sur terre et sur mer. »

Le *Giornale* termine en assurant que l'opinion dominante dans les cercles diplomatiques est que l'Autriche ne bougera pas et se contentera de protéger ses intérêts commerciaux. La paix européenne serait donc assurée et la péninsule des Balkans resterait aux peuples balkaniques.

Nouvelles déclarations de Sir Edward Grey

Londres, 5 novembre.

Sir Edward Grey a fait ce soir à la Chambre des Communes des déclarations au sujet de la situation dans les Balkans.

Le ministre des Affaires étrangères a dit :

« Je n'ai pas eu connaissance que les Etats balkaniques fussent prêts à accepter de négocier les conditions de paix avec la Turquie, ni qu'ils ne fussent pas prêts à accepter les propositions de paix qui pouvaient leur être faites par l'entremise des grandes puissances.

« Cependant, a-t-il dit, il n'est pas à ma connaissance que quelqu'un ait douté des résultats de la guerre et personne ne peut méconnaître le droit qu'ont les nations balkaniques de fixer les conditions auxquelles elles seraient prêtes à accepter la paix ».

Il est exact que la Porte ait fait appel aux grandes puissances, mais je dois faire remarquer qu'il est et qu'il doit être très délicat pour une puissance d'intervenir entre des belligérants et qu'une telle intervention ne peut se produire qu'à la demande des deux parties intéressées. »

Parlant ensuite de la situation à Constantinople, le ministre des affaires étrangères déclare :

« Autant que je sache, la situation à Constantinople resta ce qu'elle était hier, et je crois la décrire exactement en disant que l'on « quelques appréhensions dans cette ville d'événements que peut amener le développement de la guerre, qui se produit maintenant aux portes de Constantinople. Néanmoins jusqu'ici rien d'anormal ne s'est produit. »

Les Bulgares vers Constantinople

Ils sont à Derkos

LONDRES, 5 NOVEMBRE.

UN TÉLÉGRAMME DE SOFIA, ANNONCE QUE LES TROUPES BULGARES ONT OCCUPÉ LA VILLE DE DERKOS.

ELLES AURAIENT, EN OUTRE, COUPÉ L'AQUEDUC QUI ALIMENTE CONSTANTINOPLE.

La SITUATION EST GRAVE dit le comte Berchtold

Budapest, 5 novembre.

Le comte Berchtold, ministre des Affaires étrangères, a fait aujourd'hui d'importantes déclarations à la commission des affaires étrangères de la délégation hongroise.

APRÈS AVOIR EMIS L'OPINION QUE LA SITUATION DANS LES BALKANS ETAIT DEVENUE TRES GRAVE, le ministre a ajouté :

« Nous avons — en plein accord avec nos alliés et en nous maintenant en contact suivi avec la Russie, la France et l'Angleterre, — pris part à l'échange de vues préconisé par M. Poincaré et nous sommes encore, en ce moment, en communication avec les puissances, persuadés de servir l'idée et les désirs généraux qui prévalent chez nous : qu'il faut éteindre aussi vite que possible l'incendie en Orient.

« Sous l'impression de leurs succès militaires, les Etats balkaniques ont modifié notablement le programme qu'ils avaient eux-même fixé.

« En ce moment, dit-il en terminant, les aspirations des alliés sont très grandes et ne sont plus conciliables avec le principe de l'intégrité de la Turquie. »

Budapest, 5 novembre.

Après s'être félicité de l'attitude de l'Autriche-Hongrie dans le conflit balkanique, le comte Berchtold a ensuite examiné la situation de la Roumanie.

Il a déclaré que ce pays entretenait avec l'Autriche-Hongrie des relations étroitement amicales.

Elle est entrée dans le conflit en raison de ses intérêts territoriaux considérables ; le ministre estime qu'il faudra tenir compte de ses intérêts.

L'impression au Palais-Bourbon

UNE INTERVIEW DE M. JAURES

De l'Intransigeant :

Naturellement on parle à la Chambre de la guerre des Balkans.

La question qu'on se pose est celle de savoir si l'alliance des Etats balkaniques est purement offensive, ou si, au contraire, elle survivra à la guerre et subsistera à l'heure des traités ?

On est d'accord pour combattre ; sera-t-on d'accord pour se partager les bénéfices de la victoire ?

Quelques-uns l'affirment ; peu le croient.

Que feront les grandes puissances ? Personne ne le sait, tout le monde prétend le deviner.

Notons cette prévision de quelques députés, parmi lesquels M. Jaurès.

— Si l'Autriche s'obstine à demander des avantages territoriaux, c'est en Asie que les autres puissances européennes chercheront sans doute des compensations.

Depuis longtemps la Russie s'est mise en communication avec la population georgienne du Caucase. L'Angleterre s'est toujours ménagé des intelligences et des amitiés sérieuses avec les populations arabes séparatistes du golfe persique ; il y a en effet dans ces régions un million d'Arabes mobilisables qui subissent avec impatience le joug des Turcs.

Enfin, les projets allemands sur le chemin de fer du Bagdad ont fait assez de bruit pour qu'on ne les ait pas oubliés.

— Et la France ? demandons-nous à M. Jaurès.

— La France, mais n'a-t-elle pas le Maroc ? me répond en souriant le leader socialiste.

Le crime d'Ivry

Paris, 5 novembre.

M. Boucard, juge d'instruction, a interrogé aujourd'hui, en présence de son détenteur M. Millevoye, le nommé Beulque,l'assassin présumé de la petite Fernande Papillon.

L'inculpé a continué de protester de son innocence et a juré que jamais il n'avait eu de poignon en sa possession et qu'il ne s'explique pas la disparition de sa chemise rose.

L'accusation prétend qu'il y a un vide dans l'emploi du temps de Beulque, le jour du crime, de 5 h. 25 à 6 h. 45.

Beulque déclare qu'il a quitté son travail à 5 h. 45 et qu'il lui a fallu une heure pour rentrer chez lui parce qu'il a un abcès à la jambe qui l'empêche de marcher vite.

Jeudi prochain, M. Boucard entendra la mère de la petite victime et divers témoins.

A la Verrerie Ouvrière d'Albi

Albi, 5 novembre.

Les membres du Conseil d'administration et les délégués du personnel de la verrerie ouvrière d'Albi, sont rentrés aujourd'hui de Paris.

M. Spinetta, directeur, n'est pas encore de retour.

La situation est calme et le travail continue sans incident.

Le personnel s'attend à être licencié aujourd'hui et appelé le lendemain, à accepter de nouvelles conditions.

La Seine va-t-elle déborder ?

Nogent-s-r-Seine, 5 novembre.

En raison des nombreuses pluies,le niveau de la Seine s'est élevé rapidement.

On ne signale, jusqu'à présent aucun débordement.

Ascensions mouvementées

Toul, 5 novembre.

Ce matin un terrible accident a failli coûter la vie à un sergent aviateur attaché à la place de Toul.

Il était 5 heures lorsque le dirigeable *Adjudant Vincenot* rentrait à son hangar de Dammartin ; déjà le peloton d'infanterie qui devait aider à l'atterrissage s'attachait aux cordes, lorsqu'un coup de vent violent donna une telle secousse au ballonet arrière, que les hommes lâchèrent les cordes. Seul, le sergent aviateur Léon Dhomerin, qui tenait la corde du guide-rope, ne lâcha pas prise.

Le ballon atteignit bientôt une altitude de 100 mètres, il passa la Moselle et la canal de l'Est, transportant toujours au bout de la corde le malheureux sous-officier.

Les témoins de cette scène poussèrent des cris et firent des signes au pilote du dirigeable qui avait remis le moteur en marche.

L'Adjudant Vincenot traversa rapidement la ville, passa au-dessus de la cathédrale, puis se dirigea vers les prairies situées au delà du faubourg Saint-Mansuy.

C'est alors que le sergent s'aperçut du peu de distance qui la séparait de la terre, lâcha la corde et se laissa tomber.

On le retrouva quelques instants après, mais le bras droit brisé et les mains ensanglantées.

Il fut aussitôt transporté à l'hôpital, par l'automobile convoyeur du dirigeable, et il reçut des soins.

Les soldats Battiste et Servier du 79e d'infanterie, qui avaient été enlevés eux aussi par le coup de vent, avaient aussitôt lâché prise et n'étaient tombés que d'une hauteur de 17 mètres, n'ayant en que des contusions légères.

Lorsque les pilotes du dirigeable s'aperçurent que Dhomerin avait lâché la corde, ils prirent la direction du hangar où *l'Adjudant Vincenot* a atterri dans d'assez mauvaises conditions.

Déjà lundi à 3 heures de l'après-midi le dirigeable fut pris par des bourrasques, ce qui provoqua un accident à un soldat de 2e d'infanterie.

Le dirigeable lui-même avait subi quelques avaries.

Epinal, 5 novembre.

Un aéroplane monté par le lieutenant Vogeyon, affecté au centre d'aviation d'Epinal, a atterri au lieu dit des « Enfants Allemands ».

L'aviateur, gêné par le brouillard, ne voyant plus sa route, il venait de Bromsevel, dans l'arrondissement de Vassy, où il avait séjourné toute la semaine.

L'atterrissage fut mouvementé, la machine tombe dans un champ labouré, l'une des roues fut démontée.

L'officier dut regagner Epinal par le train et l'on ramena l'appareil à Epinal où il fut rapidement réparé.

Le lieutenant Voyeyon, effectua alors un vol très réussi, aux applaudissements des témoins.

Chez les Douaniers

Paris, 5 novembre.

Le Conseil d'Administration de l'Union Générale des Agents du service actif des douanes s'est réuni aujourd'hui, 86, avenue de Clichy.

La première séance, présidée par M. Gérardi, a été consacrée à l'examen des incidents qui entourèrent les affaires Vedrière, secrétaire du Groupe de Paris ; Bassayartz, de Bayonne ; Bedhemet, de Bordeaux et relativement à un interrogatoire écrit du ministre des finances adressé à 12 membres du bureau, au sujet d'un récent ordre du jour, publié par les journaux.

Après une longue discussion, les membres du Conseil d'Administration ont décidé de ne voir recours à l'intervention du Groupe parlementaire des douaniers, au cas où l'Administration des finances continuerait à user à leur égard des rigueurs qu'elle n'emploie uniquement appliquées pour mettre en [illegible] leur droit d'association.

La seconde séance présidée par M. Perrin sens avait pour objet l'étude des traitements et des retraites.